

Peut-on réformer l'Islam ? - Que veut dire réformer l'islam ? - Réforme et principe de citoyenneté

mardi 3 avril 2018, par [DJIDJELI Nasser](#) (Date de rédaction antérieure : 28 mars 2018).

Les bouleversements que connaît le monde : terrorisme, crimes, attentats au nom de l'Islam, m'ont incité à commettre cette contribution. Je dis bien commettre, car je sais que celle-ci sera loin de plaire à tout le monde, mais j'espère au moins qu'elle suscitera une réflexion et un débat serein.

Nous assistons ces dernières années à une véritable interrogation sur la place, le rôle, et la responsabilité des religions en général et de l'Islam, en particulier, dans ce qui secoue et agite nos sociétés contemporaines. Que ce soit la violence exercée au nom de l'Islam, la place de la femme dans nos sociétés musulmanes, pour ne citer que ces deux problèmes, les avis et les opinions sont tellement divergents et paraissent tellement inconciliables que l'on peine à sortir de ce marasme qui tire vers le bas toute velléité de transformation et de progrès.

Je commencerai par affirmer haut et fort que ce que je dirai n'absout en rien l'Occident des crimes, injustices, colonisations et démantèlement de pays souverains (Irak-Syrie-Libye) pour imposer sa vision du Grand Moyen-Orient. Je dirai aussi que la situation actuelle des musulmans arrange l'Occident, qui s'accommode très bien de sociétés rétrogrades, sous-développées, qui ne produisent rien, qui ne lisent pas et qui importent tout.

Il est de bonne guerre que cet Occident fasse tout pour signifier au tiers de la planète de rester là où il est. Je suis conscient aussi que cette situation profite aux mouvements et partis d'extrême droite de par le monde, qui en font un fonds de commerce très lucratif politiquement. Oui, Daech est un bébé-épreuve des puissances étrangères, qui ont, par leur volonté guerrière, leur destruction de pays souverains, créé le terreau nécessaire au développement de ce monstre, car, comme on dit chez nous, « ils l'ont élevé, puis une fois devenu grand, il s'est retourné contre eux et les a dévorés ».

Oui, l'Occident est un très mauvais élève, n'apprend pas les leçons du passé, car cela s'est déjà passé avec El Qaïda et Oussama Ben Laden, une pure production de la CIA, devenus les organisateurs de la plus meurtrière des attaques sur le sol américain de l'histoire. Oui, le choc des civilisations tel qu'anticipé par Huntington est devenu une réalité, mais en notre âme et conscience, sommes-nous complètement innocents de ce qui nous arrive ?

Ne devrions-nous pas nous interroger sur les causes profondes de la déliquescence de nos sociétés musulmanes et sur le rôle de la religion dans tout cela ? Est-ce que les versets du Livre sacré et les hadiths y sont pour quelque chose dans la légitimation de ce phénomène, comme la violence au nom de la religion ou l'inégalité homme-femme, pour ne prendre que ces deux sujets ô combien d'actualité ? Et si oui, peut-on réformer l'Islam ? Que veut dire réformer l'islam ? Sachant qu'en

Islam les sources d'inspiration du dogme sont le Coran, les hadiths et ce qui se voudrait être leur corrolaire, la charia, leur relecture contextualisée est-elle possible ? Peut-on se poser ces questions sans être taxé de suppôt de l'Occident, qui cherche à décrédibiliser l'Islam et les musulmans ?

Ce qu'il faut dire, c'est que les textes fondateurs de l'Islam, le Coran et les hadiths, contiennent des dispositions et des injonctions, où les salafistes djihadistes violents, prônant le djihad contre le reste du monde qui ne pense pas comme eux, où le salafiste quiétiste et le soufi pacifiste peuvent chacun trouver chaussures à leurs pieds, si je puis m'exprimer ainsi, pour justifier leur vision opposée de la religion et du monde. Certes, il y a des sourate, des versets et des hadiths qui incitent à la tolérance, à l'acceptation de l'autre, à l'égalité entre les hommes, mais il y en a autant, sinon plus, qui incitent à la violence, à l'intolérance et à la prééminence de l'homme sur la femme.

Et cette ambiguïté, cette dualité est, je pense, la source de tout le mal qui ronge notre rapport à la modernité et au progrès à un siècle où il n'est plus possible de continuer à considérer la moitié de l'humanité comme mineure à vie, ou qu'il n'y a qu'une vérité et que nous la possédons.

En effet, si on prend les salafistes djihadistes tekferistes, partisans d'un Islam comme vérité unique ultime et qui doit s'imposer, y compris par la force, au monde entier, ils n'inventent rien, ils ne font que justifier leurs actes et leurs convictions en puisant dans un certain nombre de versets du Coran ou de hadiths violents, agressifs, misogynes et discriminatoires. Leur attitude et leur vision de la religion et du monde ne sont pas inventées, elles s'inspirent directement d'une lecture, certes littérale, mais de textes qui existent bien et qui ne sont nullement inventés. Alors que les salafistes quiétistes pacifistes et les musulmans soufis, par exemple, s'inspirent eux aussi de versets et de hadiths qui existent bien dans le Coran et qui prônent quant à eux tolérance, liberté de conscience, égalité entre les hommes, etc.

Tout le problème à mon sens est là. Et c'est cette ambiguïté des textes du Coran ou des hadiths, où on peut trouver une chose et son contraire, qui pose problème. Prenons quelques exemples en ce qui concerne la tolérance ou la violence et l'égalité homme-femme. Pour ce qui est de la tolérance et de la liberté de conscience, certaines sourate prônent effectivement ces deux qualités, comme le verset 2-256, qui stipule : « Nulle contrainte dans la religion », ou le verset 18-29, qui dit : « La vérité émane de votre Seigneur, que celui qui le veut croie et que celui qui le veut soit incroyant. » Mais d'autres sourate, en contradiction totale avec celles qu'on vient de citer, existent et viennent contredire celles-ci.

En effet, il est dit, par exemple, dans la sourate 3-19 : « La religion auprès de Dieu est l'Islam », ou « Ce jour, j'ai complété pour vous votre religion et j'ai accompli ma grâce envers vous. J'agréé l'Islam comme religion pour vous », sourate 5-3, ou encore : « Quiconque recherche une religion autre que l'Islam, elle ne sera pas acceptée de lui, cet homme sera, dans la vie future, au nombre des incroyants. » Soura 3-85. La soura IX-73 dit : « Ô Prophète, combat les incroyants et les hypocrites, sois dur envers eux. » Ou encore la soura dite du sabre, IX-5, qui dit : « Après que les mois sacrés expirent, tuez les polythéistes où que vous les trouverez.

Capturez-les, assiégez-les et guettez-les dans toute embuscade. Si ensuite ils se repentent, accomplissent la salat et acquittent la zakat, alors laissez-leur la voie libre, car Allah est pardonneur et miséricordieux. » Ou enfin la soura XLVII- 4 : « Lorsque vous rencontrez les incroyants, frappez-les à la nuque jusqu'à ce que vous les ayez abattus : liez-les fortement puis vous choisirez entre leur libération et leur rançon afin que cesse la guerre. » « Ne faiblissez donc pas et n'appellez pas à la paix alors que vous êtes les plus élevés » soura 47-35 et « Ne laissez sur la terre aucun habitant qui soit au nombre des incroyants », dit la soura 71-26, ou « Le culte de celui qui cherche une autre religion n'est pas accepté », verset 3-85.

Autre exemple, celui de l'égalité homme-femme de manière générale, et plus particulièrement en ce qui concerne les règles de succession et d'héritage. Il est dit dans la soura 4-34 que « les hommes ont autorité sur les femmes en vertu de la préférence que Dieu leur a accordée sur elles », ou encore « Les hommes ont cependant prééminence sur elles, Dieu est puissant et juste », soura 2-228, et « Si elles montrent une indocilité, reléguez-les dans leur chambre à part et battez-les », soura 4-34.

Pour les droits de succession, la soura II-180 stipule : « Voici ce qui vous est prescrit : quand la mort se présente à l'un de vous, si celui-ci laisse des biens, il doit faire un testament en faveur de ses père et mère, de ses parents proches, conformément à l'usage. C'est un devoir pour ceux qui craignent Dieu. » Mais ce verset, qui laisse sous-entendre la possibilité d'un héritage décidé, volontaire et pouvant être équitable par l'équivalent d'un testament, a été suivi par la soura IV, verset 11 : « Quant à vos enfants, Dieu vous ordonne d'attribuer au garçon une part égale à celle de deux filles. S'il n'y a que des filles, même plus de deux, les deux tiers de l'héritage leur reviendront.

Et s'il n'y en a qu'une, la moitié lui appartiendra. Si le défunt a laissé un fils, un sixième de l'héritage reviendra à ses père et mère.

S'il n'a pas d'enfants et que ses parents héritent de lui : le tiers reviendra à la mère. S'il a des frères, le sixième reviendra à sa mère, après que ses legs ou ses dettes auront été acquittés. Vous ignorez si ce sont vos ascendants ou vos descendants qui vous sont les plus utiles. Telle est l'obligation imposée par Dieu : Dieu est celui qui sait, Il est juste. »

On voit que la lecture du Coran nous confronte très vite à ce problème fréquent des versets contradictoires et ambigus contenus dans le Livre sacré. Nous n'avons pris que deux exemples qui posent problème à nos sociétés contemporaines, la tolérance, la liberté de conscience et l'égalité homme-femmes mais cette liste est loin d'être exhaustive. Oui, le contenu du corpus (Coran, hadith, charia) pose problème.

Maintenant que faut-il faire ? Réformer ces textes, en refaire la lecture ?

Il est intéressant à ce sujet de relever la définition du mot « réforme » dans le *Petit Larousse*, où deux propositions sont données. Pour la première, réforme voudrait dire « changements opérés en vue d'une amélioration », mais la deuxième stipule que c'est le « retour à une observance plus stricte de la règle primitive dans un ordre religieux ». Je pense que nos réformateurs successifs se sont plutôt inspirés de cette deuxième définition.

Alors maintenant peut-on « réformer » notre religion et toucher au corpus de celle-ci ? Les hadiths sont « créés » et ont été compulsés par l'homme, donc il ne serait pas à la limite blasphématoire de demander leur révision. Et même si cela reste une entreprise difficile à faire accepter par les fidèles et les gardiens de l'orthodoxie, n'empêche qu'on a relevé ces derniers temps des tentatives de remise en cause de la véracité de certains hadiths. Mais peut-on toucher au texte sacré incréé, le Coran, parole de Dieu s'il en est ? Peut-on dire à un musulman qui pense qu'il n'y a qu'une seule vérité, la sienne, de ne suivre que certaines sourate et de délaisser d'autres ? Une adhésion à la carte en quelque sorte ?

Daech, au risque de choquer, a puisé, osons le dire, pour mener ses actes de terreur, dans les textes, Coran et hadiths. Certes, il privilégie une vision apocalyptique, violente, intolérante de la religion, en se basant sur les hadiths ou les versets les plus violents ou les plus intolérants mais, ceux-ci existent bel et bien, et Daech ne les a pas inventés !!! Ne dit-on pas qu'« être intégriste, c'est aller jusqu'au bout de sa foi » (Hamid Zanaz).

De plus, ce que fait Daech, notamment en reniant le droit des femmes à l'égalité avec les hommes,

est enseigné dans bon nombre d'universités islamiques, y compris celle d'El Azhar. Cette institution, ne l'oublions pas, a mis des années pour oser condamner le terrorisme islamiste, et n'a pas hésité tout dernièrement à qualifier la tentative du président tunisien pour rectifier l'injustice faite aux femmes en ce qui concerne le droit à l'héritage ou le mariage en islam de « contraire à la charia ». Pour dire que ce n'est sûrement pas de cette vénérable institution que viendra le renouveau un jour.

Si la part des hadiths dans le dogme ou corpus musulman peut être à la limite rediscutée, car c'est le résultat d'un travail des hommes et non une parole divine, peut-on par contre faire le tri dans les sourate et ne retenir que celles qui nous intéressent, en élaguant celles qui incitent à la violence, à l'intolérance ou à la misogynie ? En un mot, peut-on toucher au contenu du texte sacré ? La majorité des musulmans étant persuadés que le texte sacré est la parole de Dieu incréé, y toucher, ou le rectifier, serait un véritable blasphème et s'apparenterait à une tentative de tahrif inacceptable.

Alors, peut-on faire une relecture contextualisante du texte sacré, comme stipulé par bon nombre de réformateurs et certaines militantes du féminisme islamique ? Faire une relecture contextualisante du Coran sous-entend qu'on pourrait dire que telle ou telle soura ne serait valable que dans le contexte de sa révélation, et si celui-ci a changé, elle pourrait devenir obsolète.

Ceci est inconcevable, car cela voudrait tout simplement signifier qu'une partie du Coran, étant donné que les temps ont changé, n'est plus valable. Dire que certaines sourate ont été révélées pour une conjoncture spécifique et devaient s'adresser à un clan ou à une population particulière à un moment particulier est contraire à la logique même du texte sacré qui, pour la quasi-majorité des croyants, est censé être universel et intemporel.

Ceci va à l'encontre des deux principes fondamentaux du texte sacré, à savoir son intemporalité et son universalité, qui font de lui un livre valable en tout lieu et en tout temps. Evidemment que ceci ne peut qu'être voué à l'échec, car quelle que soit la lecture qu'on veuille leur donner, les versets problématiques sont bien là et ne changeront pas, à moins de les supprimer ou de les réécrire, ce qu'aucun musulman n'accepterait.

Autre difficulté, le principe contenu dans le Coran des versets abrogeants (*nâsikh*) et de versets abrogés (*mansûkh*). Ce principe stipule que si deux versets se contredisent, c'est celui révélé par ordre chronologique en dernier qui doit être pris en considération. « Quand nous changeons un verset par un autre - et Allah sait mieux ce qu'Il révèle -, ils disent : Tu n'es qu'un faussaire. Mais la plupart d'entre eux ne savent pas » (Sourate 16 -101). Ou encore : « Si Nous abrogeons un verset ou si Nous le faisons passer à l'oubli, Nous le remplaçons par un meilleur ou un semblable. Ne sais-tu pas que Dieu est puissant sur toute autre chose ? » verset 2-106.

Le verset 256 -II, stipulant « pas de contrainte en religion » est exemplaire pour la tolérance et le principe de liberté de conscience qu'il véhicule. Il se verrait malheureusement abrogé par d'autres beaucoup plus violents et intolérants mais révélés après lui, donc censés avoir plus de poids. Les versets les plus problématiques, comme ceux violents ou discriminants vis-à-vis des femmes et l'héritage, sont venus tous, malheureusement, en dernier, durant la période médinoise. Ils sont donc censés avoir plus de crédibilité et devraient, en cas de litige, être retenus et faire jurisprudence. Faut-il annuler ou abroger ce principe de nasakh et mansoukh ?

Certains penseurs musulmans le pensent. Mais le monde musulman est-il prêt à accepter cette démarche ? Apparemment non là aussi, quand on sait que le Soudanais Mahmoud Muhammad Taha, pour l'avoir proposé, le paya de sa vie. Il fut en effet déclaré coupable d'apostasie et pendu le 20 janvier 1985.

Il ne faut pas se voiler la face, le Coran contient des sourate où alternent l'explicite et l'ambigu, des

versets clairs et d'autres qui le sont beaucoup moins. Le Coran lui-même confirme qu'il contient des « versets clairs » et d'autres « équivoques », comme le stipule la soura III, verset 7 : « C'est Lui qui a fait descendre sur toi le livre. On y trouve des versets clairs et d'autres figuratifs. » Nier cette difficulté que le livre sacré lui-même annonce serait nier la réalité.

N'oublions pas que les tentatives de réformer l'islam n'ont pas manqué dans les siècles passés, mais force est de constater qu'aucune n'a abouti. Déjà entre le VII^e et le XII^e siècle, soufis, philosophes et théologiens s'interrogeaient librement sur le caractère créé ou incréé du Coran, ouvrant la voie à une possible relecture, ou même révision des textes sacrés.

Que ce soit les mutazilites, qui, dès le VIII^e siècle, insistaient sur le sens caché du texte sacré, le libre arbitre du musulman et la possibilité de relecture du texte, ou, plus récemment, des réformateurs, comme Djamel Eddine El Afghani (1838-1897), ou Mohamed Abdou (1849-1905), pour ne citer que ceux-là, ils ont tous échoué. Les raisons, à mon avis, de ces échecs successifs, sont multiples. Absence de clergé en islam qui pourrait unifier ou mener une réforme consensuelle.

Multiplicité des écoles et des courants qui traversent l'Islam. Sunnites chiites, musulmans ismaéliens, alaouites, druzes, ibadites, pour ne citer que ceux-là. Le sunnisme lui-même est divisé en plusieurs courants souvent opposés. Les musulmans n'ayant pas d'identité homogène, il n'y a pas d'Islam unique. Les schismes et les conflits politico-théologiques, comme celui chiite et sunnite, parfois terribles et sanglants y attenants, n'ont pas pu être réglés depuis des siècles et persistent à ce jour.

Et si preuve il fallait, nous n'avons qu'à voir la guerre que se livrent sunnites et chiites par Houtis interposés actuellement au Moyen-Orient. Multiplicité des origines, et des langues aussi. Ne pas oublier que l'Islam actuel est dominé par celui de l'Asie, qui recense les quatre cinquièmes des musulmans du monde. Mais ces échecs sont dus aussi à l'esprit même de ces tentatives de réformes, qui, toutes, voulaient se faire, mais « à l'intérieur de l'Islam », sans oser remettre en cause le contenu du texte sacré ni les hadiths.

D'ailleurs, beaucoup de ces réformateurs pensaient que les malheurs du monde musulman venaient tout de même de l'abandon d'une partie de la loi islamique et que le système démocratique occidental n'était pas transposable en terre d'islam.

Des dizaines, pour ne pas dire des centaines, de noms illustres, ont essayé par le passé de réformer l'islam, mais ils ont tous échoué. Cet échec est dû essentiellement, nous le pensons, au fait que toutes ces tentatives de réforme étaient faites tout en acceptant l'arrière-pensée que la religion devait régir la société et qu'il suffisait uniquement de faire une relecture du texte sacré ou de le réagencer pour que cette réforme ait lieu.

Et là aussi nous le voyons, pour qu'une tentative de réforme ait une chance de réussir, elle doit impérativement reposer sur le principe de citoyenneté et non sur une interprétation ou une compréhension différente du texte sacré vouée à l'échec comme par le passé.

D'ailleurs prenant à la lettre les sourate 5-101 qui dit « ô les croyants ! Ne posez pas de questions sur des choses qui, si elles vous étaient divulguées, vous mécontenteraient » et 5-102 « Un peuple avant vous avait posé des questions (pareilles) puis, devint de son fait mécréant », les tenants du dogme n'incitent pas du tout les musulmans à la réflexion ou à se poser des questions sur la religion qui peuvent être dérangementes. « *Men tamentaka tazendaka* », lançait Ibn Hanbal, autrement dit que celui qui s'adonne à la logique devient mécréant. Quant à l'imam Shafii, son verdict est sans appel : « Celui qui explique le Coran en exprimant son opinion individuelle se trompe, même s'il a raison. »

Ces problèmes de violence, d'intolérance et de misogynie ne sont pas spécifiques à l'islam, on les retrouve dans toutes les religions monothéistes, et même dans le bouddhisme et l'hindouisme. Et l'exemple de la Birmanie, où le massacre des Rohingyas, parce qu'ils sont musulmans se fait avec l'aval des moines bouddhistes, est très édifiant.

Toutes les religions monothéistes comportent leur part de lumière avec l'amour du prochain, tolérance, égalité entre les hommes, mais aussi leur part de ténèbres et d'obscurité avec incitation à l'intolérance, la violence, la prééminence de l'homme sur la femme, etc. Pour ne citer que le christianisme, l'histoire de cette religion est parsemée de violence, de guerres, d'intolérance, très bien illustrées dans les deux faces de la Bible, le quantique des quantiques, véritable ode à l'amour et à la tolérance, et l'Apocalypse de Jean, véritable appel au meurtre de tout ce qui est différent. Mais cette religion a fait son autocritique, et depuis, est arrivée à admettre qu'elle devait impérativement se poser les vraies questions pour se mettre au diapason des exigences de la société moderne.

Difficilement et tardivement, certes, mais l'Eglise catholique, infaillible et intransigeante d'alors, accepte, après le Concile Vatican II, de se rallier aux droits de l'homme et à la démocratie. Mais malgré cela et sur beaucoup de questions d'actualité, l'Eglise, dont le poids du magister reste très lourd, continue à adopter des attitudes rétrogrades en décalage avec la société. Ce qui a permis d'apaiser les sociétés occidentales, c'est la séparation du religieux de la politique. Qu'on l'appelle laïcité ou autre, cela importe peu. Cette transformation s'est passée en Europe au début de XX^e siècle et a permis de passer d'un Christianisme politique à une démocratie chrétienne.

Cette idée cherchait, devant l'exigence moderniste de la société, à concilier dans un courant politique les principes démocratiques devenus indiscutables et le Christianisme. De ce compromis sont nés les partis chrétiens démocrates d'Europe. Leurs programmes sont fondés sur les principes fondamentaux de la démocratie et des droits universels de l'homme, en y ajoutant l'apport culturel du Christianisme. En plus des notions d'alternance du pouvoir, de droit positif, d'égalité des droits quels que soit la religion ou le sexe, de la liberté de conscience, il a été ajouté la primauté de la famille comme cellule de base de la société, la liberté de l'enseignement confessionnel, la préoccupation de la dimension spirituelle des individus.

Peu importe comment l'appeler ou d'où elle vient, laïcité ou autre, l'important c'est ce qu'elle nous ramène. Beaucoup de penseurs musulmans ont déjà suggéré que cette séparation du politique et du religieux pouvait être une idée salvatrice. A l'exemple d'Averroès, ou Ibn Rochd, qui a été un précurseur de cette pensée laïque. Né à Cordoue en 1126, il est reconnu comme étant le fondateur de ce principe de séparation entre politique et religion.

Grand commentateur de l'œuvre d'Aristote, il cherche à séparer la foi, la science et la politique. Sa pensée inquiète les musulmans, ce qui lui a valu d'être exilé et ses livres brûlés par les autorités musulmanes de l'époque. Sa pensée novatrice lui attira aussi l'ire des Occidentaux, en proie alors à de graves conflits de religion, d'inquisition et qui le traiteront d'hérétique, d'athée et de libertin à l'époque. Triste retournement de l'histoire et preuve de la régression du monde arabo-musulman : l'Occident chrétien a adopté et appliqué par la suite cette pensée qui venait d'un musulman, alors que nous, nous continuons notre déni et notre fuite en avant.

Qu'on l'appelle laïcité ou autre importe peu, comme le souligne l'attitude pragmatique de Mohamed Abid Al Jabiri, qui préfère parler plutôt de « démocratie et de rationalisme ». Il y a bien des pays démocratiques modernes qui ne se dénomment pas laïques, mais dont le système de gouvernance respecte des fondamentaux, tels que la liberté de conscience, un droit positif, l'égalité des citoyens quel que soit leur sexe ou leur religion, séparation politique-religion et où les gens sont traités comme citoyens et non comme croyants. Ce qui importe c'est cela, le respect de ces fondamentaux.

« Peu importe la couleur du chat, pourvu qu'il attrape la souris », disait Mao. Dans un pays comme les Etats-Unis, la religion est omniprésente dans la société, le Président, lors de son investiture, jure même sur la Bible, mais l'Etat et les institutions sont neutres et les fondamentaux susmentionnés font consensus et sont respectés par tout le monde.

C'est vrai que trop souvent encore dans nos sociétés cette séparation du politique et de la religion suscite incompréhension et rejet car assimilée, à tort, à l'athéisme, à un rejet de la religion, ou tout simplement parce que ce serait un concept occidental inapplicable chez nous comme nous l'avons vu. Et là notre responsabilité est grande, nous nous devons de faire un véritable travail de pédagogie pour expliquer à nos concitoyens que cette séparation, au contraire, est à même de préserver leur religion en la mettant à l'abri des manœuvres politiciennes et des violences qu'on commet en son nom .

Ne nous leurrons pas, il ne faut rien attendre de crédible des pouvoirs en place, qui ont toujours joué sur cette dualité islamiste, communistes, modernistes pour se maintenir au pouvoir. Compromis, ou plutôt compromission, de ce qu'on appelait déjà à l'époque les « barbefelènes », ces pseudo-islamistes tapis dans les dédales du pouvoir. Preuve s'il en faut de cette compromission du pouvoir avec l'islam politique, l'article 2 de la Constitution, qui stipule que l'islam est la religion de l'Etat. Article dangereux, qu'il est urgent de repenser, car il pourra justifier demain toutes les dérives d'un islamisme politique prôné par tel ou tel parti.

On appelle à l'ijtihad et à la réforme de toutes parts depuis des siècles, sans résultats probants, il faut le reconnaître. Et je crois que le seul ijtihad intéressant que l'on puisse faire c'est de réfléchir à comment arriver à séparer le citoyen du croyant et le temporel de l'intemporel. Il faut se résoudre à admettre que la charia et le droit positif ne feront jamais bon ménage, car cela reviendrait à essayer de rationaliser la foi, qui, par définition, relève de l'irrationnel.

En conclusion, je dirai que non, l'islam n'est pas réformable. Il faut une nouvelle démarche qui sépare ce qui est politique, culturel, social d'avec la croyance religieuse de tout un chacun. Il est urgent d'agir car sans cette lecture nouvelle et moderne, l'islam restera prisonnier de la violence et des pouvoirs politiques.

Nasser Djidjeli

Professeur de chirurgie pédiatrique
djidjelinacer hotmail.com

P.-S.

* « Peut-on réformer l'Islam ? ». El Watan. le 28.03.18 | 12h00 :

http://www.elwatan.com/contributions/peut-on-reformer-l-islam-28-03-2018-365259_120.php